

« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

PROCES-VERBAL DE LA 102^{ème} ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 14 janvier 2023

Mr Frank ALETRU préside la séance en qualité de Président.

Ouverture de la séance à 9h00 ;

Etant donné que L'Abeille vendéenne compte plus de 260 adhérents et que le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire est demandée par le Président.

Les adhérents présents ayant donné leur accord, l'assemblée générale extraordinaire est ouverte.

RAPPORT MORAL de Frank Alétru

Bilan d'activité 2022 :

Il est difficile d'avoir un rythme d'activité correct avec la crise sanitaire.

Présentation du SNA :

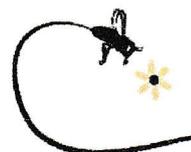
C'est le centenaire du SNA (Syndicat Apicole National) dont L'Abeille vendéenne fait partie.

Il regroupe 115 structures sur le plan national dont l'Outre-mer.

Il représente 25500 abonnés.

Il dispose d'un conseil scientifique (recherche, innovation...)

Il édite une revue « L'Abeille de France » distribuée en France et à l'étranger.





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

Le SNA et L'Abeille vendéenne sont là pour :

- Défendre les apiculteurs.
- Lutter contre les fraudes.
- Dialoguer.

ADHESIONS :

L'Abeille vendéenne à 101 ans cette année.

Elle compte plus de 260 personnes en 2022.

Les adhésions par notre site internet viennent petit à petit mais là aussi la crise sanitaire a un impact négatif sur notre association puisqu'elle a perdu plus de 50 adhérents.

API-CAFE :

C'est un vrai succès. 30 personnes au 1^{er}, 50 au 2nd .

Ils nous permettent de nous retrouver pour une soirée sur 2 thématiques liées à la pratique de l'apiculture selon la saison.

Ils restent des moments forts en échanges et en convivialité.

SITE INTERNET :

Il est réactivé. Il relaye les infos du SNA et les activités de L'Abeille vendéenne.

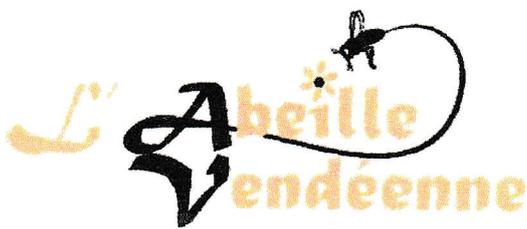
Nous y retrouvons les assurances de ruche ainsi que la contribution CITEO.

Il nous permet de proposer des tarifs de groupe.

FORMATION de formateur :

Pour le rucher-école, Il est en projet de remettre une ou deux sessions pour 2023 pour former des formateurs.





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

RUCHER-ECOLE :

Des remerciements sont adressés à Michel Jousset, Paul Blaizeau, Olivier Bessonnet et aux nombreux bénévoles qui oeuvrent depuis des années au bon fonctionnement et au succès du rucher-école.

Présentation par Paul Blaizeau

Le rucher-école dispose actuellement de 22 ruches qui se portent bien dont une qui est posée sur une balance connectée de l'APAD.

Les inscriptions au rucher-école se font depuis cette année en ligne par le site internet.

Il y a actuellement 9 personnes inscrites et souhaitons limiter l'accès à 20 personnes pour une formation de qualité.

Le 1^{er} cours débutera le 25 février pour se terminer en septembre 2023.

Un nouveau rucher-école est en cours de mise en place à Pisotte (près de Fontenay le Comte).

Il évitera les grands déplacements et la saturation d'inscription.

Le SNA propose la création de l'association pour le développement des ruchers-écoles et la protection des pollinisateurs.

Un cahier des charges sera mis en place pour tous les ruchers-écoles.

Ceci fait suite à la polémique lancée par l'ONF qui n'amène aucune proposition.

Le SNA souhaite apporter des solutions.

Cela permettra de stopper la controverse qui nous oppose.

Afin d'assurer un habitat aux pollinisateurs sauvages et les protéger, des hôtels à insectes vont être créés dans tous les ruchers-écoles.



FRELON ASIATIQUE :

Nous sommes heureux de la présence de Denis Jaffré à notre assemblée générale. Il est l'instigateur du piège JABEPRODE. Piège sélectif dans la lutte contre le frelon asiatique. Il nous présentera ses pièges et leurs fonctionnements en seconde partie d'assemblée.

Le SNA a mis en place le plan de lutte collective et préventive.

15 000 paires de cônes sélectifs ont été mis en place en un an.

Un seul nid de frelon asiatique détruit 11,4 kg d'insectes sauvages.

Sa présence a été détectée en Haute-Savoie qui n'en avait pas jusque-là.

Le département débloque 300 000 € par an pour lutter contre le frelon et montre ainsi l'exemple à la France qui a débloqué 400 000 € pour tout le territoire.

LES ACTIONS DU SNA :

- Soutenir la conservation de l'abeille noire.
- Participation aux réunions de travail des comités apicoles avec le SNOPSAV et le Comité Sectoriel de France AgriMer.
- Plan de surveillance collective contre *Aethina tumida*.
1000 pièges ont été distribués. Opération organisée par le SNA avec l'appui des structures apicoles départementales.
Elle est financée à 100% par « l'Abeille de France ».
La FNOSAD et l'UNAF ont rejoint la démarche.
- Audiences dans les ministères.
Deux audiences au ministère de l'agriculture, deux au ministère de la transition écologique et une à Matignon fin janvier.
- Participation au plan national en faveur des insectes pollinisateurs et révision de l'arrêté « Abeilles »
- Action en justice du SNA contre les néonicotinoïdes devant le conseil d'état.
- Lutte contre la fraude du miel par l'étiquetage de l'origine du miel et des analyses.



- Le SNA lutte contre l'aldultération de la cire avec le syndicat des apiculteurs européens.
- Le SNA préside le syndicat des apiculteurs professionnels européens.

L'ABEILLE DE FRANCE :

C'est la revue mensuelle des apiculteurs depuis plus de 100 ans.

Une source d'informations et une librairie très riche.

Elle finance tous les déplacements dans l'intérêt des apiculteurs.

SALON APICOLE :

Le salon du matériel apicole est prévu du 17 au 19 novembre 2023 à Avignon.

L'Abeille Vendéenne souhaiterait organiser un voyage en car au départ de La Roche sur Yon afin de pouvoir y aller.

PROJET DU RUCHER-ECOLE :

Présenté par Rémi Gaboriau

Rémi Gaboriau commence par remercier Frank Alétru pour son dévouement à la défense de l'apiculture et des abeilles.

Après avoir abandonné le projet des modulaires qui revenait trop cher, le groupe de travail s'est orienté vers des chalets en bois.

Cependant on est sur le terrain de la région et le proviseur du Lycée Nature ne leur a pas fait la déclaration. Mme Darjo, nouvellement nommée a été contactée pour le faire.

Sachant que le Lycée est favorable au projet

Que la région est favorable mais il faut déclarer le dossier.

Que le permis de construire a été accordé en novembre 2022.

Les financements :

- L'architecte a été payé avec les fonds de L'Abeille Vendéenne.
 - L'appel aux bénévoles a massivement été entendu et plébiscité.
- Nombreux sont ceux qui ont répondu positivement pour aider aux travaux.



- Nous avons l'accord d'un maçon (Mr Paillen), d'un électricien et d'un plombier.
- Les fondations et la dalle représentent 3 000 € de fournitures auquel il faudra ajouter le travail du maçon.
- Il reste à solliciter la région et le département pour les subventions. Les dossiers de demandes sont faits.
- Création du projet ULULE dont le film est commencé pour être diffusé et apporté des fonds financiers supplémentaires.

Frank Alétru remercie Rémi Gaboriau, Gérard Flavien et Jean-Michel Noël pour leur énorme travail sur ce magnifique projet.

ETIQUETAGE CITEO

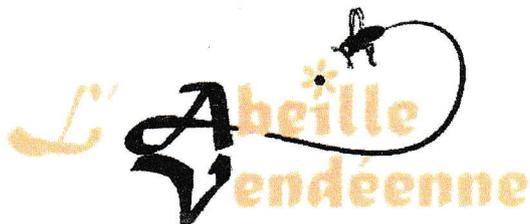
Les mentions importantes :

- Origine du miel
- Nom du département ou de la région
- Origine florale
- Poids net
- Nom et adresse de l'apiculteur
- Date de durabilité minimale (3 à 18 mois pour le pain d'épice, 2 ans pour le miel)
- N° de lot (facultatif)
- Toujours garder un pot

ECO-EMBALLAGE INFO TRI

La contribution est de 0.07 cts €/ruche. L'objectif étant d'apporter plus de clarté au consommateur. L'étiquette d'info-tri devra être collée sur l'emballage avec une mise en place obligatoire pour mars 2023.





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITE

LE RAPPORT D'ACTIVITE A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

RAPPORT FINANCIER

Présentation des comptes 2021/2022 par Brigitte Bonnaud.

Conformément à la décision prise lors du dernier conseil d'administration, le rapport financier de la saison 2021/2022 a été envoyé à chaque adhérent avant l'assemblée générale.

Mr Auteau a vérifié les comptes pour l'exercice 2021/2022.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

LE RAPPORT FINANCIER A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

ELECTION DU TIERS SORTANT

Tiers sortant :

ALETRU Frank : se représente

GENDRE Joël : se représente

PLANTIVE François : se représente

CREPEAU Gilbert : se représente

GUILLOT Sébastien : démissionnaire

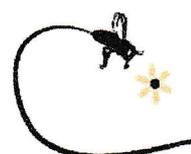
LE BOULCH Alain : se représente

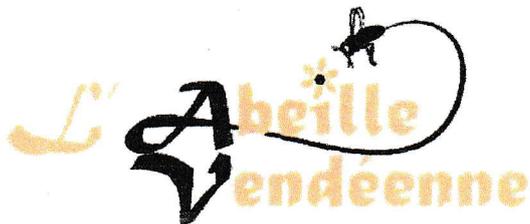
BOUHIER Annick : se représente

Il y a 2 nouvelles candidatures :

GAILLARD Michel

DRANGUET Nicolas





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

LE NOUVEAU BUREAU A ETE ELU A L'UNANIMITE

L'assemblée générale se termine à 11 h00.

Nous laissons la place à DENIS JAFFRE pour une présentation de ses
pièges sélectifs contre le frelon asiatique.

Bonne année apicole à tous

Le Président
Frank Alétru

L'Abeille Vendéenne
Association apicole de la Vendée
Lycée Nature Allée des Druides
85000 LA ROCHE SUR YON
Siret. 500 414 123 00017

La secrétaire
Annick Bouhier

